

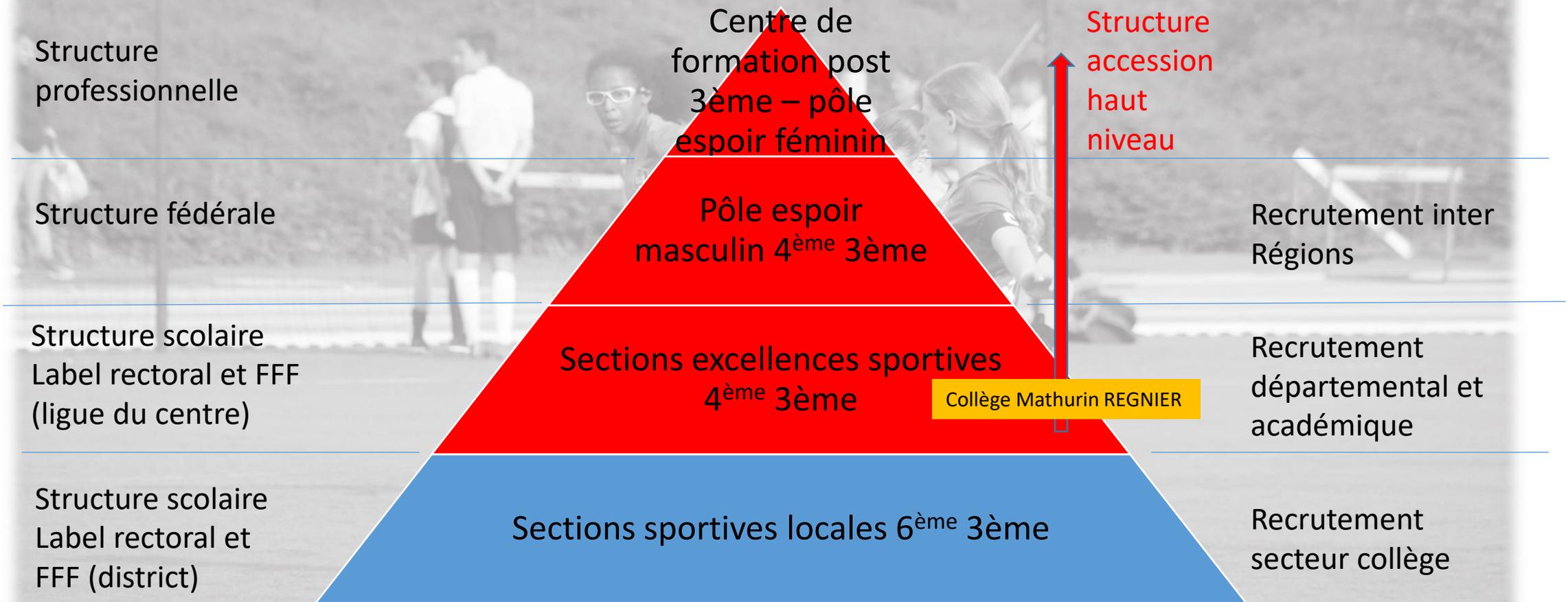
Section excellence sportive football 4ème / 3ème



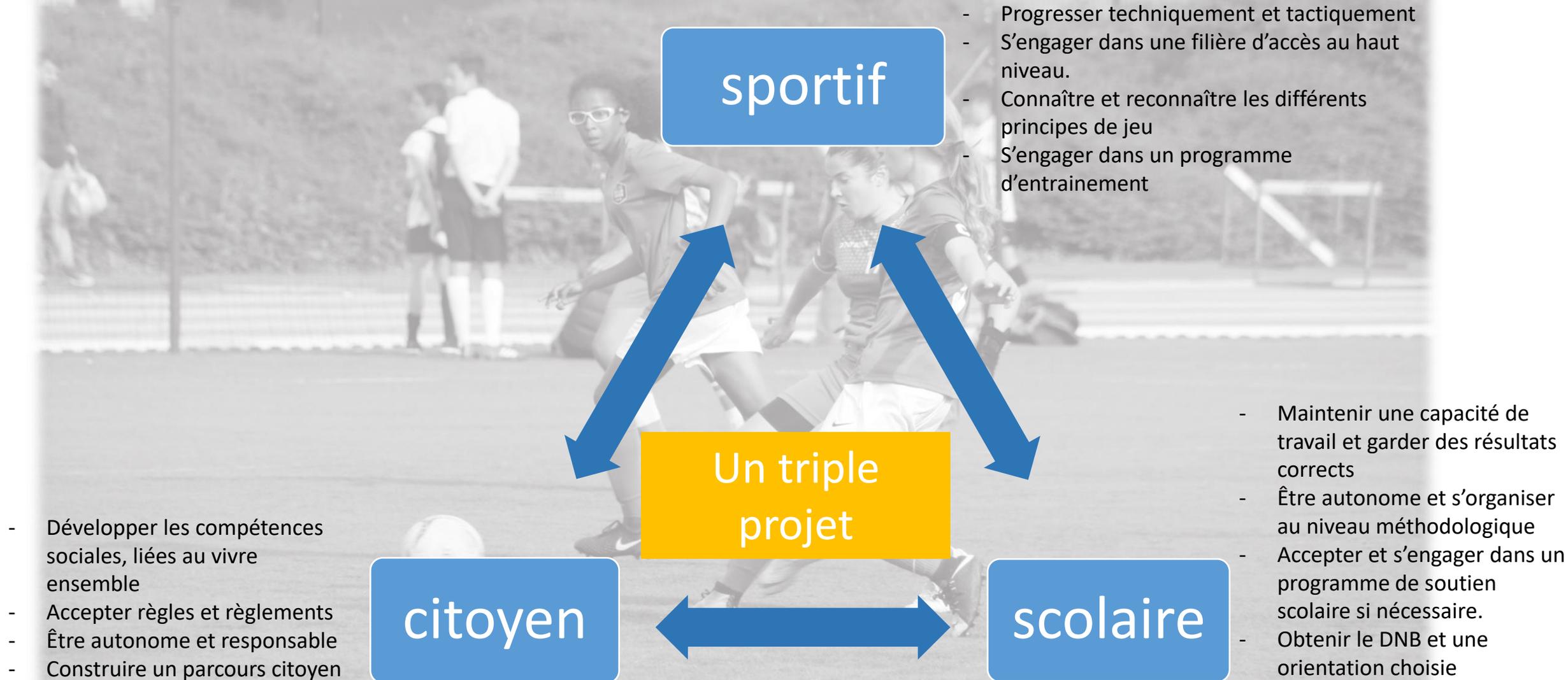
Collège Mathurin Régnier CHARTRES



La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}



La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}



La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}



1 groupe d'entraînement filles

- 3 séances par semaine
- Stade Jean GALLET, pelouse synthétique
- Transport en mini bus
- Encadrement C'CHARTRES FOOTBALL

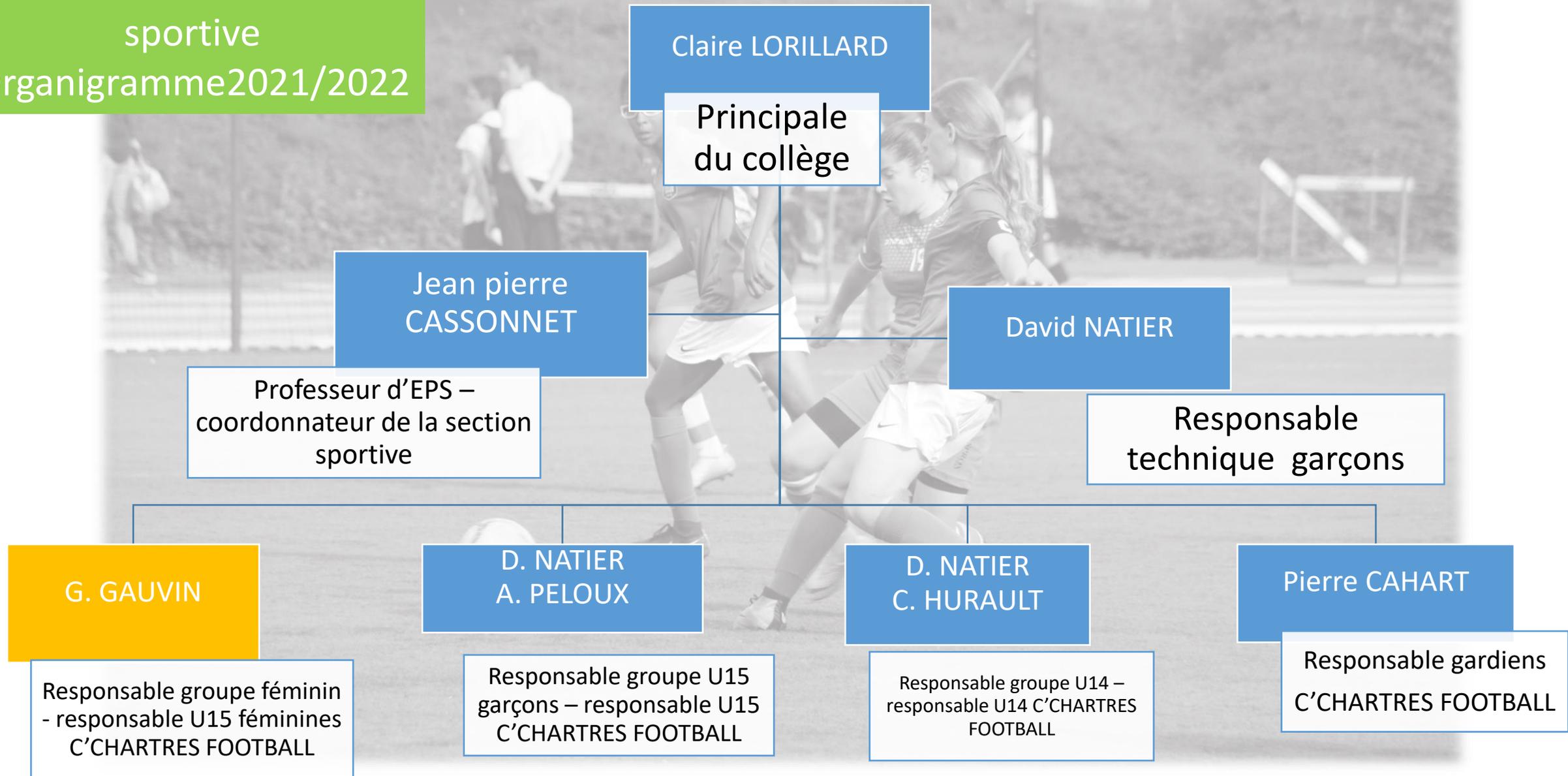


2 groupes d'entraînement garçons

- 4 séances par semaine dont 1 le mercredi après-midi
- 2 séances spécifiques gardien
- Stade James DELARUE, pelouse synthétique
- Déplacement jusqu'au stade à pied.
- Encadrement C'CHARTRES FOOTBALL

La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}

Section excellence sportive
Organigramme 2021/2022



La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}

Participation aux championnats

UNSS excellence:

- Phase académique
- Phase inter académique
- Phase Nationale



Phase Nationale 2017 - VALENCIENNES



Phase Nationale 2013 – SAINT BRIEUC



Phase Nationale 2016 - VESOUL



Phase Nationale 2019 - POITIERS



Phase Nationale 2019 - REIMS



Phase Nationale 2015 - ORLEANS



Phase Nationale 2014 - VALENCE

La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}

Exemple d'emploi du temps d'une classe de section excellence sportive football 4^{ème} / 3^{ème}

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h/9h	cours	cours	cours	cours	cours
9h/10h					
10h/11h					
11h/12h					
12h/13h30	Temps du midi-repas	Temps du midi-repas	Temps du midi-repas 12h30 / 13h30 soutien scolaire	Temps du midi-repas	Temps du midi-repas
13h30/14h30	cours	cours	Entraînement (G) ----- Kiné	cours	cours
14h30/15h30					
15h30/16h30	Entraînement(G/F) ----- Médecin	Entraînement (G/F) ou soutien scolaire		Entraînement (G/F)	
16h30/17h30					
17h45/18h45	Étude internes	Étude internes		Étude internes	

La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}

Les évaluations et le suivi

- Les équipes éducatives et techniques qui composent la commission de suivi, dressent un bilan à chaque mi trimestre, un **retour sera fait aux parents.**
- Les responsables de chaque catégorie enverront **un bilan sportif hebdomadaire aux éducateurs des clubs concernés.**
- Les éducateurs et le coordonnateur assisteront aux conseils de classes.
- **Un suivi individualisé** peut être mis en place lorsque les résultats deviennent trop justes et des séances d'entraînement peuvent être supprimées, en accord avec la famille, pour donner la priorité à l'aide aux devoirs et à la scolarité.
- **Une validation de compétences** est saisie dans le cadre de l'acquisition du socle commun en fin de cycle 4.
- La commission de suivi peut décider de mettre un terme à la section pour un joueur si des manquements répétés aux règles de la charte sont constatés.

La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}

La charte de l'élève footballeur (euse)

- Montrer de la motivation et de l'intérêt pour sa scolarité.
- Avoir un comportement correct au collège (dans les cours, en dehors des cours, à l'internat...).
- Accepter et s'impliquer dans le soutien scolaire obligatoire si des difficultés d'apprentissages sont relevées par l'équipe éducative.
- Assister à tous les entraînements proposés
(En cas de blessure, l'éducateur jugera de la présence ou non du joueur à l'entraînement)
- Ne pas faire de séances supplémentaires en club (hors vacances scolaires).
- Se soigner sérieusement lors d'une blessure et respecter le protocole de reprise.
(Un médecin et un kiné seront mis à disposition par le club partenaire C'CHARTRES FOOTBALL)
- Prendre soin de son hygiène de vie (sommeil, alimentation, hydratation).
- Prévenir les entraîneurs ou le coordonnateur en cas d'absence.
- Respecter ses camarades et tout le personnel adulte de l'équipe éducative.
- Prendre soin des équipements fournis et les utiliser dans le cadre de l'entraînement ou des sorties de la section.
- Se soumettre à une consultation médicale réalisée par un médecin du sport.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique, établi par un médecin du sport, sera obligatoire à la rentrée pour participer aux séances d'entraînements.

Tout manquement à cette charte entraînera un avertissement (section) voire une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la section sportive.

Signature élève:

signature parents:

La structure de section excellence sportive scolaire 4^{ème} / 3^{ème}

INTERNAT

Garçons au lycée MARCEAU – Filles au collège Hélène BOUCHER

- Encadrement nuits: surveillant du lycée ou du collège
- Transport bus de ville avec accompagnement, matin et soir , ligne de bus direct 10'.
- Repas du matin et du soir
- Bagagerie au collège lundi et vendredi
- Interlocuteurs, CPE du collège
- Suivi médical: infirmière du collège et du lycée
- Accueil en début de semaine le lundi après la séance d'entraînement
- Sortie en fin de semaine le vendredi matin
- Coût: environ 1500 euros annuel